

FICHE SYNTHÈSE

Volet 2 – Approche régionale et interrégionale

IMPLICATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG POUR AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ : LES OISEAUX CHAMPÊTRES DE LA RÉGION

ORGANISME Bureau d'écologie appliquée

AUTEURS Samuel Fortin ; Vanessa Duclos

COLLABORATEURS UPA Estrie, MRC

Memphrémagog

INTRODUCTION

Le projet, d'une durée de deux ans, avait comme objectif de favoriser la biodiversité en milieu agricole en préservant ou en créant des habitats propices aux oiseaux champêtres. Le projet a pris place sur le territoire de la MRC de Memphrémagog et avait pour objectifs spécifiques de mobiliser et sensibiliser les agriculteurs afin de réduire l'impact des pratiques agricoles sur ces espèces. Soutenus par notre équipe, les producteurs étaient encouragés à effectuer des actions concrètes, telle la réalisation d'aménagements fauniques et l'application de mesures d'atténuation pour le maintien de la biodiversité.

Au terme du projet, 20 producteurs ont été impliqués. L'équipe du BEA a réalisé des inventaires aviaires et une caractérisation sommaire de leurs terres. Puis, des cahiers du propriétaire et des nichoirs ont été distribué afin de les sensibiliser aux richesses présentes sur leur propriété et aux enjeux liés aux oiseaux champêtres. Des recommandations de bonnes pratiques à adopter et d'aménagements végétalisés leurs ont été proposées. Les objectifs du projet ont été atteints et les impacts positifs se poursuivront en 2025 et au-delà par la réalisation d'aménagements végétalisés et le maintien des nouvelles pratiques agricoles.

OBJECTIFS

1. Sensibiliser les producteurs agricoles et les impliquer dans l'adoption de pratiques agricoles favorisant la biodiversité sur leur propriété, par l'entremise de visites des fermes et la remise de cahiers du propriétaire;
2. Favoriser la conservation des oiseaux champêtres dans des espaces à vocation agricole, en émettant des recommandations spécifiques d'aménagement ou de mesures d'atténuations fauniques;
3. Partager l'information et les résultats du projet aux intervenants concernés, soit aux producteurs agricoles, aux municipalités, MRC et acteurs du territoire.

MÉTHODOLOGIE

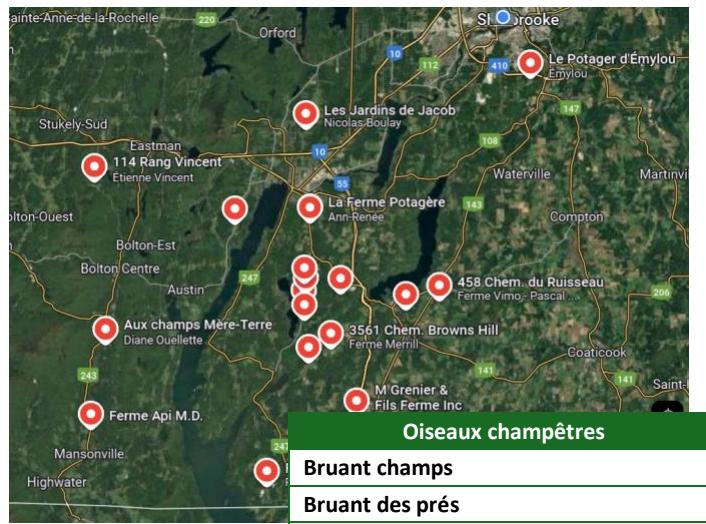
1. Année 1 - Réunir 20 agriculteurs impliqués. Les propriétaires potentiels ont été identifiés en partenariat avec la MRC de Memphrémagog et l'UPA de l'Estrie.
2. Année 1 et 2 - Visite des fermes. Cibler les endroits à privilégier ou éviter pour la réalisation d'aménagements dans une optique de connectivité entre les milieux naturels.
3. Année 2 - Accompagner les agriculteurs vers des pratiques durables à la suite de la remise du cahier. La programme Prime-Vert volet 1 est un outil utilisé afin d'aider financièrement l'aboutissement de projets de plantations favorisant la biodiversité sur leurs terres.

RÉSULTATS

Nous avons réalisé des inventaires aviaires sur 20 propriétés, ce qui a permis la détection de 70 espèces d'oiseaux, dont 15 espèces champêtres (de celles-ci, 9 étaient en situations précaires). Le Goglu des prés et l'Hirondelle rustique ont été aperçues à quelques reprises, mais malheureusement pas la Sturnelle des prés (espèces menacées).

- Tenue d'un Agro-Blitz chez 2 de nos producteurs engagés avec plus de 50 participants (agriculteurs, intervenants agricoles, professionnels). Partenariat avec l'UPA-Estrie et les Producteurs de Bovins du Québec.
- Implantation de changements de pratiques chez 10 producteurs.
- 10 aménagements de plantations, dont quelques-uns en démarchage pour le printemps 2025, grâce au Prime-Vert 2025.
- Don de 1 à 2 nichoirs à Hirondelles bicolore et Merlebleu de l'Est par producteur, en partenariat avec les élèves de l'école secondaire La Ruche.

TABLEAUX, GRAPHIQUES OU IMAGES



IMPACTS ET RETOMBÉES DU PROJET

Suite à la réalisation de ce projet, le bassin de producteurs agricoles conscients de l'enjeu de la conservation des oiseaux champêtres et de la biodiversité en général s'est agrandi. Les répercussions souhaitées sont principalement la pérennité des oiseaux champêtres et la résilience des écosystèmes agricoles dans le temps face aux perturbations comme les ravageurs et maladies, grâce à une biodiversité importante sur les terres. Par la bande, les changements de pratiques et les aménagements aideront également la diminution du ruissellement et de l'application des polluants agricoles dans l'environnement grâce à la végétation implantée ou laissée au naturel.

DÉBUT ET FIN DU PROJET

19 JANVIER 2023 / 1^{ER}
FÉVRIER 2025

POUR INFORMATION

Samuel Fortin,
Biologiste chargé de projet,
Bureau d'écologie appliquée
(450) 675-6862
samuel.fortin@coop-ecologie.com

